

Plan d'études cadre 2019

# **Master of Science HES-SO en Psychomotricité**

# Table des matières

Préambule	3	
<b>1</b>	<b>Présentation de la profession</b>	<b>4</b>
1.1	Historique et perspectives	4
1.2	Démarche clinique	5
1.3	Champs d'application et domaines d'intervention des professionnel·le·s	5
<b>2</b>	<b>Concept de la filière</b>	<b>8</b>
2.1	Un programme de Master professionnalisant	8
2.2	Un programme de Master interdisciplinaire	9
2.3	Un programme de Master intégrateur	9
2.4	Une approche par compétence	9
2.5	Un profil de compétences	11
<b>3</b>	<b>Organisation de la formation</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>Structure des études</b>	<b>15</b>
4.1	L'axe « Approches théoriques et méthodologie »	16
4.2	L'axe « Formation pratique et approche clinique »	19
4.3	L'axe « Recherche appliquée et clinique »	22
4.4	Le portfolio	23
4.5	Conclusion	24
<b>5</b>	<b>Mobilité</b>	<b>26</b>
<b>6</b>	<b>Qualité</b>	<b>26</b>
Annexes		27
	Profil de compétences	27
	Bibliographie	29

## Préambule

La formation romande en psychomotricité est rattachée à la filière de Master of Science HES-SO en Psychomotricité (MSc PM) de la Haute école de travail social de Genève (HETS-GE). Elle est intégrée dans le domaine Travail social de la HES-SO qui comprend également les filières de Bachelor et Master en travail social. La formation en psychomotricité articule le MSc PM à des Bachelors de domaines connexes de la pédagogie, du social et de la santé et mène à l'obtention d'un titre professionnel en psychomotricité.

Le plan d'études présente le cadre général de la formation romande en psychomotricité, le Master of Science HES-SO en psychomotricité incarnant les études en alternance qui conduisent à la profession de thérapeute en psychomotricité. Ce document découle du cadre normatif de la HES-SO, notamment le Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO, ainsi que le Règlement du Master of Science HES-SO en Psychomotricité. Il est complété par les Lignes directrices sur la formation pratique en psychomotricité (formation sur le terrain).

Etant soumis à la démarche qualité de la HES-SO, ce plan d'études cadre est appelé à évoluer.

# 1. Présentation de la profession

La psychomotricité fait partie des professions qui contribuent au développement de la personnalité, des stratégies d'apprentissage, des capacités d'expression et d'ajustement à leur environnement de personnes de tout âge. Par l'importance accordée à l'expérience du corps et de la motricité en relation, la perspective de la psychomotricité articule les dimensions cognitive, émotionnelle, relationnelle et sociale, sensorielle et motrice du développement tout au long de la vie (DE AJURIAGUERRA & SOUBIRAN, 1959; BULLINGER, 1994; JOLY, 2016; ALBARET, 2013; PAGGETTI, 2020). Elle favorise ainsi le développement de ressources motrices, affectives et mentales, afin d'harmoniser les relations, favoriser la participation sociale et améliorer la qualité de vie des personnes et de leur entourage. Comme discipline scientifique, elle a pour objet l'étude de la place du corps et son rôle dans le fonctionnement des personnes, leur développement et leurs interactions. Elle se situe à l'interface de différents paradigmes et connaissances scientifiques (neurosciences, psychologie, psychopathologie, pédagogie, psychanalyse, physiologie, anatomie notamment), liant approches génétique et environnementale, construction du corps et processus de subjectivation (GIRARDIER, 2016).

Le titre professionnel de Thérapeute en psychomotricité est réglementé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Il fait l'objet d'une procédure de reconnaissance auprès de la CDIP déposée au printemps 2024.

## 1.1 Historique et perspectives

L'histoire de la profession de thérapeute en psychomotricité et de la discipline qui la sous-tend est intimement liée à l'évolution des connaissances relatives à la place et au rôle du corps, ainsi qu'à ses représentations sociales dans différentes cultures. Utilisé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le concept de psychomotricité se développe en tant que profession à partir des travaux de De Ajuriaguerra à propos de l'organisation psychomotrice et du développement de l'enfant.

En s'appuyant sur le rôle prépondérant du corps dans le développement, celui-ci décrit que : « les thérapeutiques psychomotrices doivent permettre à l'enfant de sentir son corps comme objet total dans le mécanisme de la relation. » (DE AJURIAGUERRA & BONVALLOT-SOUBIRAN, 1959). Depuis lors, la dimension relationnelle et interactionnelle des troubles psychomoteurs, du jeune enfant à l'adulte âgé, de même que ses liens avec les dimensions émotionnelles et le système nerveux sont soulignées. Le professeur De Ajuriaguerra, titulaire de la chaire de psychiatrie à l'Université de Genève dans les années septante et de celle de neuropsychologie au Collège de France jusqu'en 1981 est l'instigateur de la création des formations en psychomotricité tant en France (1962) qu'à Genève (1964).

Depuis la formalisation de la psychomotricité il y a 60 ans, les champs d'interventions des professionnel·les n'ont eu cesse de s'élargir pour répondre aux problématiques sociétales et de la santé en perpétuelle évolution.

Une partie de cette évolution est liée aux changements de paradigmes suivants :

- L'élargissement de la conception du handicap,
- Le renforcement du domaine de la pédagogie spécialisée basé sur des principes de société inclusive, école inclusive et co-éducation,
- L'augmentation des interventions précoces essentielles au développement,
- L'importance prépondérante accordée aux déterminants sociaux agissant sur la qualité de vie, notamment pour les personnes âgées, les personnes poly-handicapées ou d'autres populations résidant en institution.
- Le renforcement de l'intérêt pour l'étude de la place du corps et son rôle dans le fonctionnement des personnes, leur développement, leurs compétences sociales, notamment en lien avec la plasticité cérébrale.

De plus, les milieux scientifiques étudient aujourd'hui les liens qui unissent corps, esprit et émotions. L'expertise de la psychomotricité, représente ainsi un potentiel important pour la recherche et la clinique dans une perspective interdisciplinaire.

### 1.2 Démarche clinique

L'activité des thérapeutes en psychomotricité<sup>1</sup> a pour but :

- La prévention, l'évaluation, le diagnostic, la prise en charge et la thérapie des personnes affectées par des retards de développement et des troubles ou handicaps dans les domaines social, émotionnel, moteur, cognitif et sensoriel ainsi que dans l'interaction entre ces domaines,
- L'application d'une approche fondée sur l'expérience clinique et les résultats de recherche.

Leurs interventions privilégient l'intégration de la dimension corporelle.

Pour ce faire, les thérapeutes en psychomotricité mettent en place des conditions favorisant le lien entre l'expérience corporelle et les mouvements au niveau psychique, la mobilisation du corps, sa prise de conscience ainsi que son investissement. L'intermédiaire privilégié de leurs interventions est le corps :

- Le corps impliqué dans une relation intersubjective,
- Le corps inscrit dans le cadre temporel et spatial de la posture et du mouvement,
- Le corps tel qu'il est intériorisé et investi comme point d'appui de sa propre identité et de ses stratégies d'organisation.

1 Le titre de thérapeute en psychomotricité s'applique à l'ensemble des insertions du corps professionnel, qu'elles soient thérapeutiques, de prévention ou de promotion de la santé.

2 Règlement de reconnaissance concernant les hautes écoles de thérapie psychomotrice de la CDIP, 22 juin 2023.

### 1.3 Champs d'application et domaines d'intervention des professionnel·le·s

En Suisse, la formation doit permettre aux diplômé·es d'acquérir les compétences professionnelles leur permettant de fonder sur les plans clinique et scientifique des interventions dans les domaines pédo- et médico-thérapeutique, ainsi que du conseil et du soutien, de prévention et de promotion de la santé<sup>2</sup>. Dans l'ensemble de ces domaines, l'expertise de la psychomotricité se situe à l'avant-garde en matière de pratiques et de points de vue scientifiques. Son apport en termes d'intervention comme de collaboration interprofessionnelle concerne notamment :

- Un point de vue transdisciplinaire prenant en compte différentes approches liées tant aux dimensions affectives que neurobiologiques de l'expérience (MAGISTRETTI & ANSERMET, 2010 ; GIRARDIER, 2016),
- Une attention portée sur le corps comme lieu de construction de la réalité et de la pensée à travers la sensorialité et les émotions (DE AJURIAGUERRA, 1971 ; BULLINGER, 2004 ; DAMASIO, 2010 ; CICONNE, 2016),
- Une qualité d'observation des dimensions verbales et non-verbales de la communication, comprises comme reflets d'une réalité psychique (DE AJURIAGUERRA, 1968 ; RICHARD ET RUBIO, 1994 ; CICCONE, 2016). La prise en compte de l'agir comme expression d'une compétence à penser, s'exprimer et s'engager dans des relations (PIAGET, 1936 ; VIGOTSKY, 1997 ; WALLON, 1984 ; BULLINGER, 2004 ; DAMASIO, 2010 ; JOLY, 2016 ; LATOUR, 2016 ; CICONNE, 2016).

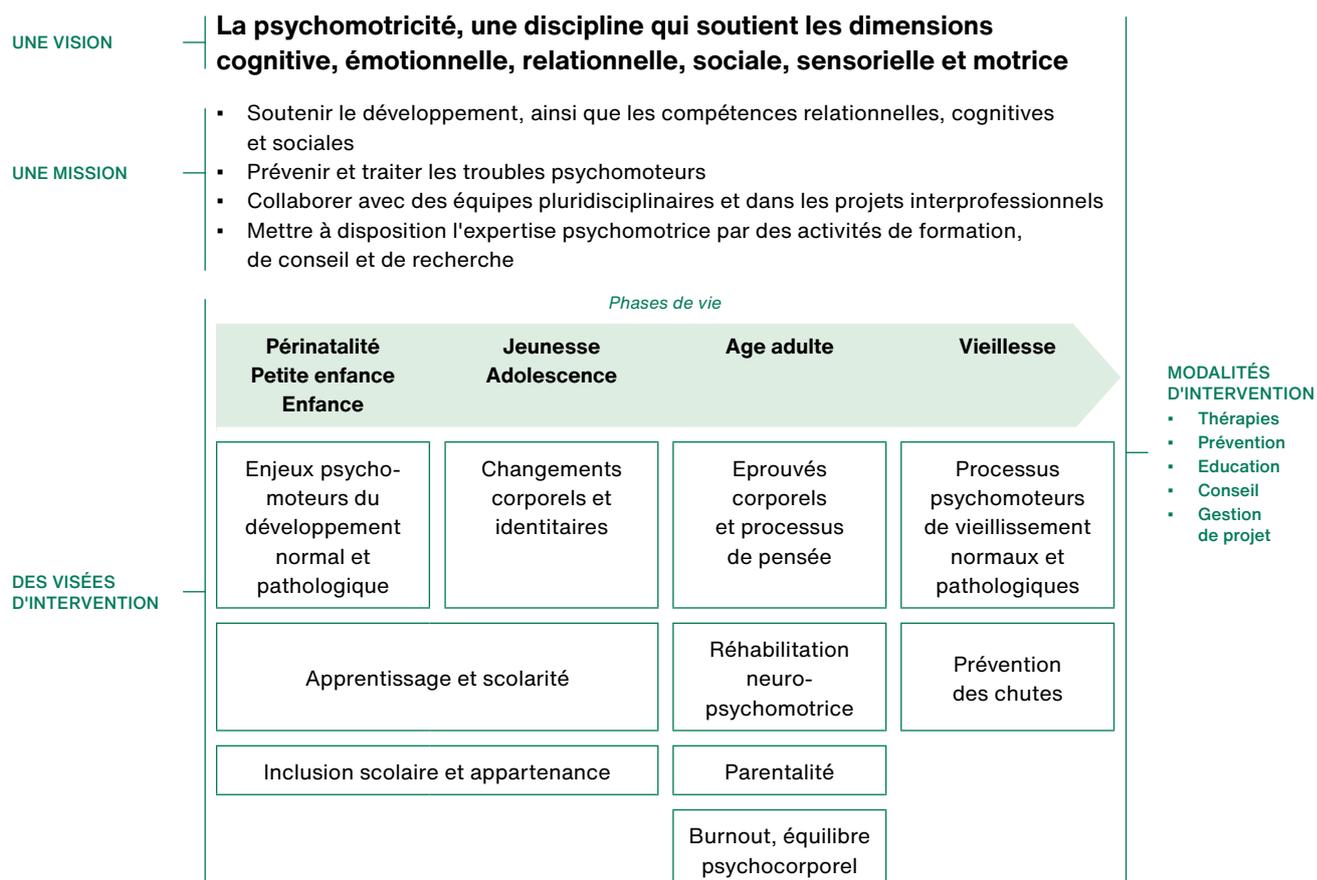
Le MSc PM permet de former les thérapeutes en psychomotricité de demain, capables d'agir comme force de proposition face aux multiples enjeux des politiques sociales, de la santé, de la santé mentale et de l'éducation, notamment par l'attention qu'ils portent :

- À l'ancrage corporel comme levier de développement et de remobilisation du développement de la personne, en

- périnatalité, dans la petite enfance, l'enfance et l'adolescence tout comme chez l'adulte et la personne âgée,
- Aux politiques d'inclusion et d'éducation dans le domaine de la pédagogie spécialisée,
  - Aux collaborations interprofessionnelles dans les champs social, de la santé et pédagogique,
  - À l'introduction, sur les terrains professionnels des résultats récents des recherches à propos des liens entre corps, mouvement, émotions et environnement,
  - Au maintien de l'état de santé et au développement de la qualité de vie en lien avec le vieillissement par exemple,
  - Aux populations vulnérables, vivant ou ayant vécu des traumatismes en lien avec des situations de guerre des événements climatiques ou naturels, par exemple.

La FIGURE 1 ci-dessous présente les visées d'intervention principales des thérapeutes en psychomotricité.

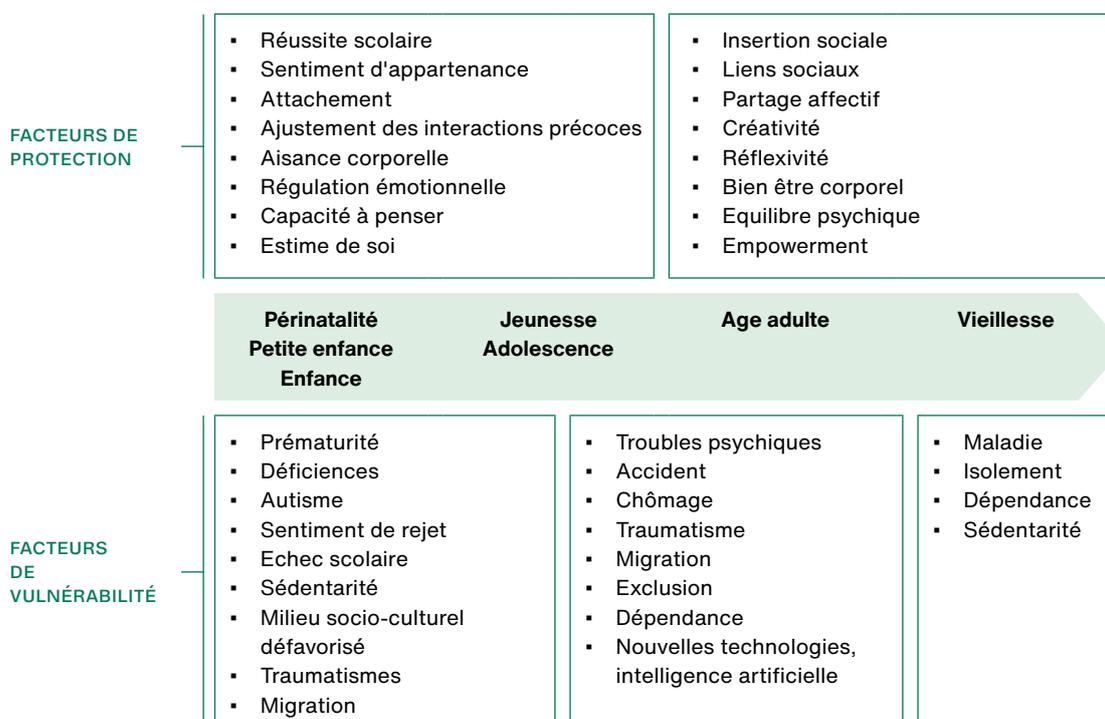
Figure 1 - Visées d'intervention en psychomotricité



Par leurs liens forts avec des politiques publiques, les interventions des professionnel·le·s en psychomotricité évoluent en fonction des nouveaux besoins et s'intègrent dans des mesures globales de soutien à la participation sociale, à tous les âges en proposant des mesures de prévention, de conseil, de soutien thérapeutique au regard de problématiques actuelles, telles que l'inclusion des enfants dès le plus jeune âge en milieu préscolaire et scolaire, des pathologies comme l'autisme, ou encore au regard des questions de migration ou de vieillissement de la population.

La FIGURE 2 ci-dessous présente les points d'action de l'expertise de la psychomotricité comme un facteur d'intégration auprès de population de tout âge.

**Figure 2** – Points d'action de la psychomotricité auprès de population de tout âge



## 2. Concept de la filière

Le MSc PM met l'accent sur des modèles pédagogiques novateurs pour enseigner des connaissances interdisciplinaires en proposant une formation en alternance permettant aux étudiant·es de développer des compétences cliniques et de recherche. Pour cela, il peut s'appuyer sur les expertises déjà développées à la filière Psychomotricité et dans le domaine Travail social, ainsi que les liens étroits tissés avec les terrains professionnels, l'association professionnelle et les partenaires romands. En tant que formation répondant aux critères de niveau Master du nqf.ch-HS, une grande autonomie des étudiant·es est requise, notamment dans la participation et la réalisation de projets.

Le MSc PM s'adresse à des diplômé·es titulaires d'un diplôme de Bachelor délivré par une haute école suisse ou étrangère reconnue, ou équivalent, dans l'un des domaines connexes à la thérapie psychomotrice :

- Travail social
- Santé
- Psychologie
- Pédagogie

Les candidat·es qui disposent d'un des titres requis ou qui ont été accepté sur dossier suivent la procédure d'admission qui apprécie les prédispositions professionnelles spécifiques à la thérapie psychomotrice (aisance corporelle, potentiel ludique et intersubjectif, capacité de régulation tonique et émotionnelle, compétences d'expression verbale).

Les diplômé·es de Bachelor admis·es dans le programme de Master visant l'entrée dans une profession partagent :

- Des compétences de niveau Bachelor correspondant au cadre national de qualifications et aux Descripteurs de Dublin,
- Des contenus propres à l'une ou l'autre (parfois plusieurs) disciplines connexes/contributives qui soutiennent la perspective interdisciplinaire enseignée en MSc PM.

Le premier semestre du Master vise à la fois une mise à niveau pour les notions-clés issues des diverses disciplines connexes/contributives et le transfert de ces dernières dans le cadre spécifique de la profession par la sensibilisation à ses spécificités.

### 2.1 Un programme de Master professionnalisant

Le programme MSc PM est un programme professionnalisant qui prépare les étudiant·es à entrer dans une profession spécifique. Il combine des éléments théoriques, pratiques et de recherche pour former les futur·es praticien·ne·s au champ clinique et scientifique de la psychomotricité. Ceci s'effectue de façon progressive en mettant tour-à-tour l'accent sur la théorie, la pratique ou la recherche dans une perspective professionnalisante (FIGURE 4). Les modules sont construits de façon à refléter cet agencement et les enseignant·es collaborent au titre de membres d'une équipe pédagogique. Le fonctionnement n'est pas conçu selon une logique en silos mais selon une logique de collaboration et de complémentarité.

## 2.2 Un programme de Master interdisciplinaire

Puisque l'objectif fondamental du programme MSc PM est de former des étudiant·es à la psychomotricité, il est essentiel que la construction et la mise en œuvre du cursus reflète une perspective interdisciplinaire, tissant des liens entre les bases acquises avant l'entrée dans le Master en psychomotricité grâce à leur diplôme Bachelor et les ressources spécifiques en psychomotricité. À travers ce processus ajustant acquis et nouveaux outils théoriques, pratiques et de recherche, les étudiant·es sont amené·es à intérioriser la posture professionnelle de thérapeutes en psychomotricité dans sa singularité clinique et scientifique.

## 2.3 Un programme de Master intégrateur

La double nature professionnalisante et scientifique du programme MSc PM s'appuie aussi sur une logique d'intégration. Celle-ci vise autant les diverses disciplines connexes que les concepts théoriques, approches pratiques ou méthodologies de recherche abordées dans le cadre du MSc PM. Ainsi, le développement des compétences propres à la profession de thérapeute en psychomotricité s'approfondit graduellement, au fil des semestres.

L'ensemble des compétences est travaillé chaque semestre mais selon une configuration différente. Ce qui est développé lors d'un semestre est retravaillé au semestre suivant de façon à ce que les diverses compétences développées dans le cadre du Master soient intégrées les unes avec les autres, tout comme dans la pratique professionnelle. L'usage d'un outil permettant d'effectuer de fréquents bilans durant quatre semestres au minimum, tel que le portfolio de compétences (CF. POINT 4.4), est particulièrement adapté à ce contexte.

Le programme MSc PM a pour particularité qu'il ne vise pas un approfondissement dans une discipline spécifique mais l'entrée dans

une profession, par la mise en commun de diverses disciplines connexes/contributives et nouvelles selon une approche intégrative conduite par une approche spécifique.

## 2.4 Une approche par compétence

Le but de la formation du MSc PM est de permettre aux étudiant·es d'acquérir une formation théorique, scientifique et une expérience clinique qui, une fois diplômé·es, leur permettra de pratiquer la profession de Thérapeute en psychomotricité et participer à des projets interprofessionnels et interdisciplinaires de recherche ou de prestations de service. Par l'acquisition de compétences de niveau Master, le MSc PM permet de développer l'identité professionnelle des thérapeutes en psychomotricité, notamment par le renforcement de leur posture clinique et scientifique.

En application du Règlement concernant la reconnaissance des diplômes de hautes écoles de psychomotricité de la conférence suisse des directrices et directeurs d'instruction publique<sup>4</sup>, les objectifs de la formation sont de développer les compétences des futur·es professionnel·les afin qu'elles et ils soient en mesure de :

- Dépister, diagnostiquer et pronostiquer les retards de développement, troubles ou handicaps dans les domaines social, relationnel, émotionnel, moteur et sensoriel en prenant en compte les interactions entre ces domaines,
- Planifier, conduire et évaluer des mesures de prévention, de soutien, de conseil et de traitement,
- Coconstruire les mesures avec les personnes bénéficiant d'une thérapie psychomotrice et leur entourage familial et social,
- Collaborer en équipe et en réseau interprofessionnels ainsi qu'avec les autorités,

4 [https://edudoc.ch/record/233722/files/Reglement\\_PMT\\_f.pdf](https://edudoc.ch/record/233722/files/Reglement_PMT_f.pdf)

- Prendre en compte les résultats de la recherche dans leur activité professionnelle ainsi que participer à l'élaboration et la réalisation de projets de recherche,
- Communiquer leurs constats, leurs hypothèses de travail et leurs questionnements en fonction du public cible,
- Documenter de manière claire et argumentée en tenant compte des prescriptions légales et éthiques,
- Analyser et évaluer leur action professionnelle et leur besoin de connaissances ou compétences,
- Garantir la qualité des prestations de thérapie psychomotrice et assurer leur évolution.

À l'issue de leurs études les étudiant·es seront ainsi capables de :

- Concevoir les différents modes d'intervention de la psychomotricité et ses moyens thérapeutiques, éducatifs ou de prévention spécifiques,
- Construire une réflexion professionnelle et scientifique sur les articulations entre corps, motricité et psychisme qui participe au développement de l'innovation professionnelle et scientifique,
- Observer et analyser les processus psychomoteurs sur soi et chez autrui, construire des hypothèses de compréhension ainsi que poser des diagnostics psychomoteurs,
- S'appuyer sur l'expertise de la discipline ainsi que les résultats de la recherche et de la pratique pour apporter les moyens de s'épanouir au travers du développement d'une nouvelle organisation aux bénéficiaires en leur offrant une liberté d'action plus ample et adaptée dans leurs contextes de vie,
- Mettre en œuvre ses compétences et qualités d'écoute, d'empathie et de communication corporelle et verbales, ainsi que de savoir en faire usage de façon sensible et professionnelle en cohérence avec le public et le contexte,

- S'inscrire dans une posture d'innovation en s'appuyant sur des connaissances théoriques et pratiques pour proposer de nouveaux outils d'intervention et participer à des projets de recherche appliquée et développement,
- S'adapter à des contextes variés, complexes et nouveaux, ainsi que collaborer au sein d'équipes multidisciplinaires.

Le développement des compétences des étudiant·es s'appuie sur une formation théorique, méthodologique, clinique, scientifique et personnelle dispensée en alternance à l'école, au Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP)<sup>5</sup>, ainsi que sur le terrain de l'exercice professionnel. Des enseignements orientés vers la mobilisation corporelle des étudiant·es ainsi que le développement de leurs ressources relationnelles et créatrices viennent compléter les apprentissages réalisés dans différents modules au cours de quatre semestres et participent au développement de leurs compétences thérapeutiques.

La responsabilité et l'expertise cliniques des thérapeutes en psychomotricité requièrent également des compétences scientifiques afin d'alimenter et faire évoluer les pratiques par les résultats de la recherche. Le MSc PM forme des professionnel·les capables de communiquer sur leur profession et d'apporter leurs connaissances spécifiques à des projets interdisciplinaires, par exemple dans le domaine des neurosciences ou de projets participatifs.

5 Ouvert sur la Cité et en lien avec des partenaires institutionnels et des hautes écoles, le CERIP favorise la rencontre des communautés de recherche et de pratiques en Suisse romande, en Suisse et à l'international. Il est porteur des projets menés par la filière pour répondre à ses missions de formation initiale et continue, de recherche et de prestations de services. Il concourt à valoriser une conception généraliste de la psychomotricité à travers des projets reflétant les dimensions composites et les différentes sensibilités de la discipline et de la profession. Le CERIP a débuté ses activités en parallèle de l'ouverture du MSc PM. Voir: <https://www.hesge.ch/hets/recherche/labos-observatoires/centre-dexpertise-recherche-cliniques-intervention-psychomotrice-cerip>

## 2.5 Un profil de compétences

Le but de la formation est de permettre aux étudiant-es d'acquérir les connaissances théoriques, méthodologiques et scientifiques, ainsi que les gestes et attitudes les habilitant à pratiquer la psychomotricité dans tous les champs d'intervention. Le profil du MSc PM – défini en collaboration avec les terrains dans le cadre de focus groups – décrit les compétences attendues à l'entrée dans la profession. La FIGURE 3 ci-dessous décrit les compétences génériques identifiées.

Les trois compétences centrales renvoient aux gestes et attitudes de la profession de thérapeute en psychomotricité (1 à 3). Les quatre compétences périphériques (4 à 7) correspondent aux compétences transversales ancrées dans la pratique en psychomotricité. C'est la façon dont les compétences sont tissées dans la formation pour générer des dispositions à créer des dispositifs adaptés à des situations changeantes et diverses qui permet qu'elles s'articulent et s'incarnent dans une pratique particulière et contextualisée (CHAUVIGNE & COULET, 2010).

Figure 3 - Profil de compétences du MSc PM – Compétences génériques à l'entrée dans la profession



Le profil correspond aux exigences décrites dans les objectifs réglementaires de la formation (CDIP). Sur le plan académique, il correspond au niveau Master du nqf.ch-HS et des Descripteurs de Dublin. Les compétences décrivent ainsi le haut niveau d'expertise attendu en termes académiques et professionnels. Cette expertise porte notamment sur les compétences scientifiques comprenant :

- Des capacités à participer au développement de la recherche et des connaissances en psychomotricité,
- Des compétences à analyser l'action et à la mettre en lien avec des savoirs théoriques et méthodologiques adaptés et récents,
- Les outils pour mettre en œuvre des stratégies d'action ainsi que de recherche novatrices dans le cadre des besoins des politiques récentes, de populations spécifiques ou d'institutions partenaires.

Chaque compétence générique est déclinée en compétences spécifiques (ANNEXE 1). Chaque module de la formation permet aux étudiant·es de travailler plus précisément certaines d'entre elles sous l'angle d'objectifs d'apprentissage décrivant les acquis visés (CF. POINT 4).

### 3. Organisation de la formation

Le Master of Science HES-SO en Psychomotricité<sup>6</sup> propose une formation en alternance de 120 crédits ECTS répartis sur 4 semestres de 30 crédits chacun. À visée professionnalisante, elle intègre trois axes dans un processus dynamique de développement de compétences professionnelles et scientifiques :

**1. Approches théoriques et méthodologie** soutenant l'acquisition de compétences cliniques et scientifiques, incluant l'acquisition de connaissances et des aspects de développement personnel dans le champ des expérimentations psychomotrices et relationnelles ;

**2. Formation pratique et approche clinique** notamment dans le cadre de périodes de formation sur le terrain. Réparties sur les deux ans de formation et orientée vers une posture réflexive, celles-ci offrent un lien important d'intégration et de confrontation des connaissances et compétences ;

**3. Recherche appliquée et recherche clinique** en lien avec le développement de compétences professionnelles pratiques et scientifiques investies dans un travail de Master.

La répartition des crédits par axe est la suivante : TABLEAU 1.

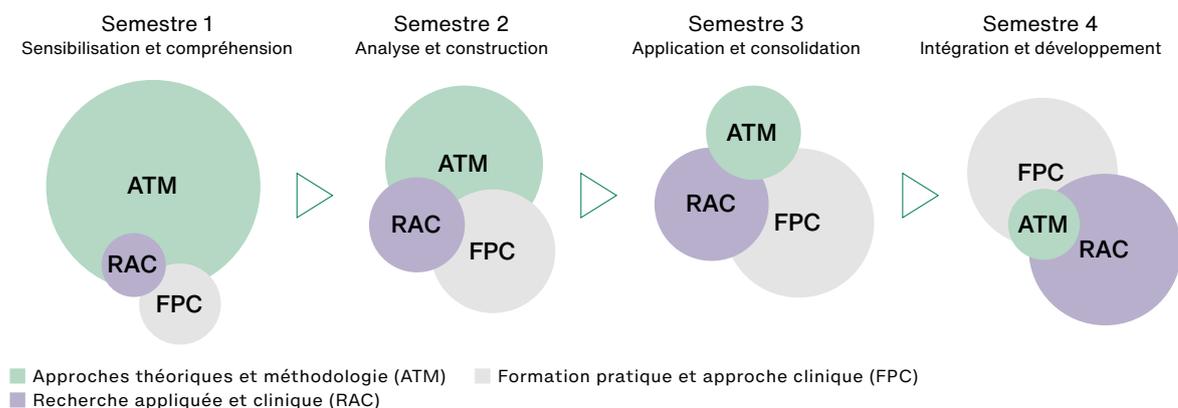
**Tableau 1** - Répartition des crédits ECTS du MSc PM par axe

Axes	Nombre d'ECTS total	Charge de travail de l'étudiant·e
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	45 ECTS	1350 heures
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	45 ECTS	1350 heures
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	30 ECTS	900 heures
Total	<b>120 Ects</b>	<b>3600 heures</b>

L'organisation des semestres permet une intégration progressive des trois axes. Au fur et à mesure des semestres, les contenus théoriques sont toujours plus largement articulés à la pratique et à la recherche ainsi que décrit dans la figure en page 14, FIGURE 4.

<sup>6</sup> À l'issue de la procédure d'accréditation du diplôme par la CDIP que le titre professionnel de thérapeute en psychomotricité CDIP pourra être décerné.

Figure 4 - Progression et intégration des axes de la formation et niveaux taxonomiques par semestre



La formation est organisée en quatre périodes, correspondant à chaque semestre, accompagnant le mouvement d'approfondissement du processus de formation :

- Le semestre 1 **Sensibilisation et compréhension** vise à poser les fondements de la profession et de l'identité professionnelle des étudiant·e·s.
- Le semestre 2 **Analyse et construction** a pour but de renforcer l'articulation entre apports scientifiques, théoriques et pratique afin que les étudiant·es développent leur compréhension des enjeux psychomoteurs.
- Le semestre 3 **Application et consolidation** amène les étudiant·es à mettre en application les concepts, gestes et attitudes en psychomotricité sur leurs lieux de formation pratique, dans la conduite de mesures auprès de personnes bénéficiaires, la conception de projets en psychomotricité et dans leur travail de Master.
- Le semestre 4 **Intégration et développement** permet aux étudiant·es de concevoir et réaliser des interventions et projets en psychomotricité par le transfert et la mise en lien autonomes des concepts acquis dans la pratique et la collaboration.

Des séminaires cliniques et méthodologiques ainsi que des enseignements et des ateliers dans les axes Formation pratique et approche clinique de même que Recherche appliquée et clinique donnent l'occasion aux étudiant·es de perfectionner cette autonomie.

La formation est structurée de manière à ce que les ressources acquises dans l'axe Approches théoriques et méthodologie soient progressivement intégrées aux deux autres axes.

Le CERIP participe également à consolider les liens entre les trois axes. Le travail de Master a pour but de développer l'expertise scientifique des étudiant·es, en lien étroit avec la recherche appliquée.

Les modalités pédagogiques visent l'autonomie des étudiant·es dans l'acquisition de ses compétences professionnelles et scientifiques. Leur charge de travail se répartit entre présence à l'école, travail encadré, présence auprès des personnes bénéficiaires ou concernées par les situations rencontrées sur le terrain de la clinique (familles, équipes, réseaux, etc.), travail connexe tel que préparation et analyse des prestations, rédaction de rapport, travail personnel, analyse de la pratique, ainsi que de préparation aux examens. L'étudiant·e est responsabilisé·e quant à l'acquisition de compétences. C'est à elle ou lui d'articuler les apports multiples, avec le soutien des différent·es enseignant·es et à travers l'utilisation du portfolio (cf. POINT 4.4).

Le programme du Master est fondé sur une articulation forte entre enseignements, recherche et pratique. La maturité académique et personnelle des étudiant·es – au bénéfice d'un Bachelor préalable – ainsi que la variété de leurs profils favorisent la construction d'une identité professionnelle ouverte à l'interprofessionnalité.

## 4. Structure des études

Les études sont organisées selon une approche programme dans une perspective professionnalisante et scientifique. Leur structure vise l'appropriation du profil de compétences en articulant objectifs, contenus, méthodes d'évaluation et stratégies d'enseignement. Le portfolio fait partie intégrante de ce concept d'enseignement et garantit la meilleure cohérence possible en soutenant de façon individuelle et collective le développement des compétences du profil. L'organisation des modules et les modalités pédagogiques

sont variées, en cohérence avec les objectifs d'enseignement. Elles tiennent compte de la charge de travail personnelle des étudiant·es. Les périodes de pratique sur le terrain sont encadrées par la filière et une praticienne ou un praticien formateur.

Le programme est constitué de 15 modules. Hormis le module de travail de master qui se déroule sur l'année académique, ils sont semestriels.

**Tableau 2** - Présentation générale du programme par semestres, modules et axes

Semestre 1 <b>Sensibilisation et compréhension</b>	Portfolio	Module 1	Posture professionnelle et identité	10 ECTS
		Module 2	Repères professionnels et modèles d'intervention	10 ECTS
		Module 3	Séminaires d'intégration thématiques 1	5 ECTS
		Module 4	Découverte de la pratique psychomotrice	5 ECTS
Semestre 2 <b>Analyse et construction</b>		Module 5	Démarche clinique et innovation	10 ECTS
		Module 6	Séminaires d'intégration thématiques 2	5 ECTS
		Module 7	Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de Master	5 ECTS
		Module 8	Introduction à l'exercice professionnel A	5 ECTS
		Module 9	Introduction à l'exercice professionnel B	5 ECTS
Semestre 3 <b>Application et consolidation</b>		Module 10	Posture clinique et thérapeutique	5 ECTS
		Module 11	Application de la méthodologie professionnelle	10 ECTS
		Module 12	Projet d'intervention en psychomotricité	5 ECTS
		Module 13	Travail de Master	25 ECTS
Semestre 4 <b>Intégration et développement</b>		Module 14	Conduite et analyse des interventions cliniques	10 ECTS
		Module 15	Conduite et analyse du projet d'intervention	5 ECTS

La cohérence du programme d'études est également garantie par l'articulation des 3 axes organisateurs du programme en forte interaction les uns avec les autres, ainsi que le montre la FIGURE 4.

#### 4.1 L'axe « Approches théoriques et méthodologie »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Cet axe aborde les théories et modèles qui sous-tendent l'intervention psychomotrice. Les contenus abordés sont mis en lien avec la clinique et la recherche. Il permet aux étudiant·es d'acquérir et comprendre le vocabulaire professionnel fondant leur future activité et leur profession, ainsi que de développer un esprit critique. Des modules spécifiques lui sont dédiés durant les trois premiers semestres de formation. Cette dimension est ensuite introduite directement dans les modules Formation pratique et approche clinique ainsi que Recherche appliquée et clinique. Tout au long de la formation, des modalités pédagogiques sont organisées afin de renforcer les capacités des étudiant·es à mettre en lien tant les contenus théoriques des modules de cet axe que les apports des modules des deux autres.

L'axe articule deux grands champs constitutifs de l'identité de la discipline :

- L'organisation psychomotrice
- L'identité et méthodologie d'intervention professionnelle.

Les connaissances et compétences se développent sous l'angle de thématiques centrales, propres à la psychomotricité. Celles-ci s'articulent avec des objectifs pédagogiques, permettant aux étudiant·es de savoir quels sont les acquis attendus, ainsi que des compétences du profil plus particulièrement travaillées.

La progression des thématiques et des objectifs de cet axe ainsi que les compétences travaillées (CF ANNEXE 1) sont décrites dans le TABLEAU 3 ci-dessous.

**Tableau 3** - Progression dans le cadre de l'axe ATM

Semestres	Modules	Thématiques	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S1</b> <b>Sensibilisation et compréhension</b>	<b>M1</b> <b>Posture professionnelle et identité</b>	Dialogue tonique et conscience du corps	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interroger ses états, compétences et limites psychocorporelles à partir d'expériences ludiques, corporelles et relationnelles</li> <li>Reconnaître et décrire les fondements de l'organisations psychomotrice en utilisant le vocabulaire spécifique</li> <li>Reconnaître les éléments de base des spécificités scientifiques et professionnelles de la psychomotricité en intégrant une vision interdisciplinaire et interprofessionnelle.</li> </ul>	10 ECTS	1A, 1B, 1D, 1E, 2E, 3A, 4B, 5A
		Notions de base en psychomotricité			
	<b>M2</b> <b>Repères professionnels et modèles d'intervention</b>	L'organisation psychomotrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser et rendre compte de ses ressources psychocorporelles dans la relation</li> <li>Expliquer les connaissances du développement psychomoteur</li> <li>Expliquer les spécificités des modalités d'interventions et outils thérapeutiques de base en psychomotricité favorisant les ressources des usagers</li> <li>Reconnaître et décrire les processus et caractéristiques de l'organisation psychomotrice à tout âge</li> <li>Discuter l'implication relationnelle de la ou du thérapeute en psychomotricité dans la relation thérapeutique en lien avec la méthodologie professionnelle</li> </ul>	10 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 4B
		Notions avancées en psychomotricité			
	<b>M3</b> <b>Séminaire d'intégration thématique 1</b>	Le sujet et ses appartenances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer ses constats en identifiant les repères professionnels en psychomotricité à partir de sa formation d'apport préalable et des acquis actuels dans une perspective interdisciplinaire</li> <li>Analyser une problématique en mettant en discussion les ressources théoriques, scientifiques et professionnelles utiles</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1D, 1E, 4C, 5B, 6A, 6B, 7C

Semestres	Modules	Thématiques	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M5</b> <b>Démarche clinique et innovation</b>	Troubles et diagnostics psychomoteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser la méthodologie professionnelle pour construire des hypothèses de compréhension et de diagnostic psychomoteur</li> <li>▪ Définir et argumenter les modalités d'intervention en tenant compte de l'ensemble de la situation clinique et de son rôle professionnel</li> <li>▪ Illustrer par ses propositions les caractéristiques de la relation en psychomotricité</li> <li>▪ Combiner différentes approches pour analyser des situations cliniques complexes</li> </ul>	10 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 2A, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 5A, 5B
	<b>M6</b> <b>Séminaire d'intégration thématique 2</b>	Démarche de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concevoir, présenter et évaluer un projet portant sur une problématique actuelle en psychomotricité</li> <li>▪ Documenter les fondements de la psychomotricité par l'étude d'une problématique, d'une demande, d'une situation clinique</li> <li>▪ Discuter une problématique en prenant en compte la méthodologie et le rôle des thérapeutes en psychomotricité</li> </ul>	5 ECTS	1E, 2A, 4B, 4C, 5B, 5C, 6B, 7A, 7C
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M10</b> <b>Posture clinique et thérapeutique</b>	Tableaux cliniques en psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer les gestes professionnels et les stratégies réflexives dans la conception de processus cliniques, thérapeutiques et de collaboration</li> <li>▪ Coordonner ses compétences en termes de tableaux cliniques et d'interaction pour argumenter un choix de dispositif clinique</li> <li>▪ Débattre et faire ressortir les développements scientifiques et professionnels dans ce choix</li> <li>▪ Démontrer et se conformer aux dimensions de la responsabilité professionnelle</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1C, 1D, 1E, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 5A, 5B, 5C, 6B, 7B

## 4.2 L'axe « Formation pratique et approche clinique »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Etant donné son approche intégrative, le MSc PM accorde une place importante à la formation pratique sur le terrain. Celle-ci assure une expérience d'intégration progressive du processus de transformation à l'œuvre pendant la formation et son actualisation dans le contexte de l'exercice professionnel.

L'axe « Formation pratique et approche clinique » comprend 7 modules qui comportent des expériences de terrain et des enseignements à l'école. Des synergies sont construites avec les modules qui sont directement sous-tendus par l'expérience pratique des étudiant·es des deux autres axes.

Cette expérience sur le terrain leur permet de replacer les contenus théoriques et méthodologiques dans une perspective professionnelle articulée avec le développement des compétences scientifiques.

Les modules de formation pratique et approche clinique permettent non seulement de développer des compétences et attitudes professionnelles mais également d'identifier les fonctions, rôles et tâches propres à la profession pour laquelle les étudiant·e·s se forment. Ils permettent aussi de questionner le sens des problématiques rencontrées sur le terrain et d'y répondre.

Les objectifs, modalités pédagogiques et de validation sont différenciés selon le niveau de formation (CF. TABLEAU 4), accompagnant le processus d'autonomisation professionnelle. Les lignes directrices pour la formation pratique (sur le terrain) décrivent les modalités d'encadrement, complètent les descriptifs des modules.

La pratique sur le terrain a lieu chaque semaine en alternance avec la formation à l'école<sup>7</sup>. Elle se déroule dans divers champs d'application auprès de différentes populations de tout âge en Suisse romande, voire à l'étranger.

<sup>7</sup> Les thérapeutes en psychomotricité travaillent avec des personnes accompagnées dans des mesures individuelles ou en groupe, qu'elles et ils accueillent en général en salle de psychomotricité à raison d'une, voire deux fois par semaine tout au long du processus d'intervention. Celui-ci peut être de nature éducative, préventive, ou thérapeutique. Le traitement est caractérisé, entre autres, par l'importance de sa continuité et de sa régularité.

**Tableau 4** – Progression dans le cadre de l'axe FPC

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S1</b> <b>Sensibilisation et compréhension</b>	<b>M4</b> <b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimenter et analyser la posture d'observatrice ou d'observateur en extériorité ou/ et participant.e</li> <li>Restituer des situations cliniques en expliquant leurs spécificités à partir de la théorie et la méthodologie professionnelle</li> <li>Décrire, restituer et discuter son expérience de la relation clinique et de l'intervention, en tenant compte du/des sujet/s</li> <li>Expliquer et mettre en œuvre une activité pour déployer une intervention adaptée à la singularité du/des sujet/s</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 4B
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M8</b> <b>Exercice professionnel (A)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et mettre en œuvre une séance de psychomotricité en analysant et argumentant ses choix et décisions</li> <li>Inscrire une séance dans un processus d'intervention cohérent en formulant des hypothèses de compréhension</li> <li>Documenter son exercice professionnel en utilisant les références théoriques et méthodologiques</li> <li>Ajuster sa posture clinique et son intervention aux situations nouvelles</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 3A, 3B, 3D, 4A, 5A
	<b>M9</b> <b>Exercice professionnel (B)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argumenter une démarche clinique d'intervention en psychomotricité en expliquant les enjeux et caractéristiques du lieu d'accueil de l'étudiant.e et de la population</li> <li>Concevoir et réaliser des activités et séquences d'activités en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle et dans la perspective d'un processus d'intervention cohérent</li> <li>Ajuster sa posture clinique et son intervention aux besoins des personnes bénéficiaires et du contexte</li> <li>Identifier ses repères professionnels à partir de sa formation d'apport préalable et des acquis actuels dans une perspective interdisciplinaire</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 3A, 3B, 3D, 4A, 5A

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M11</b> <b>Application de la méthodologie professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer et ajuster les gestes professionnels à la relation clinique et thérapeutique</li> <li>Planifier, structurer, réaliser et évaluer ses interventions en intégrant les cadres légaux et déontologiques</li> <li>Concevoir son intervention en la co-construisant avec les partenaires concernés</li> <li>Analyser le déroulement et les résultats de son intervention dans une perspective rétrospective et prospective</li> </ul>	10 ECTS	1C, 1D, 2A, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5C, 6A, 7B
	<b>M12</b> <b>Projet d'intervention en psychomotricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les enjeux, caractéristiques et potentialités d'un contexte et des usagers</li> <li>Concevoir un projet d'intervention dans une perspective psychomotrice</li> <li>Présenter et coordonner la préparation du projet et négocier sa réalisation avec des partenaires</li> </ul>	5 ECTS	1B, 1C, 1E, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5B, 5C, 6A, 7C
<b>S4</b> <b>Intégration et développement</b>	<b>M14</b> <b>Conduite et analyse des interventions cliniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer et mettre en place des interventions cohérentes, en autonomie, ainsi que les discuter et argumenter auprès des partenaires et publics concernés</li> <li>Variar et diversifier les dispositifs et modalités d'interaction en fonction des situations cliniques et de l'évaluation de la qualité de ses interventions (ajustements, anticipation, déontologie)</li> <li>Assumer son rôle et les gestes professionnels en participant aux projets cliniques institutionnels et en collaborant dans un con-texte d'interprofessionnalité</li> </ul>	10 ECTS	1C, 1D, 1E, 2A, 2C, 2E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5C, 6A, 7B
	<b>M15</b> <b>Conduite et analyse du projet d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre, adapter et évaluer son projet d'intervention sous l'angle de l'approche psychomotrice</li> <li>Analyser les résultats obtenus et faire des recommandations concernant leurs perspectives en psychomotricité</li> <li>Affirmer son identité professionnelle dans un contexte d'interprofessionnalité</li> </ul>	5 ECTS	1B, 1C, 1E, 2B, 2D, 3A, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 5A, 5B, 5C, 6A, 7A, 7C

#### 4.3 L'axe « Recherche appliquée et clinique »

Axes	Modules
<b>Approches théoriques et méthodologie (ATM)</b>	M1, M2, M3, M5, M6, M10
<b>Formation pratique et approche clinique (FPC)</b>	M4, M8, M9, M11, M12, M14, M15
<b>Recherche appliquée et clinique &amp; travail de Master (RAC)</b>	M7, M13

Cet axe est principalement consacré à la réalisation du travail de Master et aux activités de formation en lien avec l'approfondissement des méthodologies de recherche appliquée et clinique qui permettront aux étudiant·es de s'en saisir dans le cadre d'une démarche scientifique appropriée.

L'axe « Recherche appliquée et clinique & travail de Master » permet l'acquisition de 30 crédits ECTS. Il débute au semestre 2 par un module d'accompagnement méthodologique soutenant, par des apports et des exercices, l'élaboration du projet de travail de Master. Celui-ci est réalisé individuellement ou par binôme au cours des semestres 3 et 4 des études en psychomotricité. Son délai de réédition est fixé au plus tôt un semestre après l'acceptation du projet et au plus tard 3 semestres après, dans le cadre de la durée autorisée des études.

Il s'agit d'une production fondée sur une démarche scientifique et élaborée dans une perspective d'innovation et de développement de la discipline et de la profession. Partie intégrante de la formation, le travail de Master a pour objectif de construire les compétences en recherche et il contribue à accroître les stratégies cliniques et scientifiques des étudiant·es pour penser et répondre à des situations complexes. Lors de la réalisation du travail de Master, elles et ils développent leur professionnalité ainsi qu'une posture de recherche en psychomotricité, par la mise en œuvre de capacités à construire une problématique et une méthodologie de recueil de données, à les analyser et discuter les résultats, ainsi que les transposer dans la pratique et les communiquer.

Le travail de Master peut être intégré aux travaux du Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP) ou à une recherche en cours, mais en reste indépendant. Il peut également être en lien avec le projet d'intervention en psychomotricité conçu et réalisé dans l'axe Formation pratique et approche clinique.

**Tableau 5** - Progression dans le cadre de l'axe FPC

Semestres	Modules et thème	Objectifs	Crédits	Compétences cibles
<b>S2</b> <b>Analyse et construction</b>	<b>M7</b> <b>Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de Master</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimenter et analyser la posture d'observatrice ou d'observateur en extériorité ou/ et participant·e</li> <li>▪ Restituer des situations cliniques en expliquant leurs spécificités à partir de la théorique et la méthodologie professionnelle</li> <li>▪ Décrire, restituer et discuter son expérience de la relation clinique et de l'intervention, en tenant compte du/des sujet/s</li> <li>▪ Expliquer et mettre en œuvre une activité pour déployer une intervention adaptée à la singularité du/des sujet/s</li> </ul>	5 ECTS	1A, 1B, 1C, 1D, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 4B
<b>S3</b> <b>Application et consolidation</b>	<b>M13</b> <b>Travail de Master</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser un travail de recherche répondant aux critères de la recherche scientifique et aux besoins de la profession</li> <li>▪ Enoncer des perspectives de développement de la psychomotricité à partir de ses résultats</li> </ul>	25 ECTS	1A, 1E, 3B, 3C, 3D, 4A, 4B, 4C, 5B, 6A, 6B, 6C, 7A, 7B
<b>S4</b> <b>Analyse et construction</b>				

#### 4.4 Le portfolio

Organisée par semestre et répartie en plusieurs modules proposant des modalités pédagogiques variées, cohérentes avec l'enseignement, la formation MSc PM favorise l'autonomie de l'étudiant·e dans l'acquisition de ses compétences professionnelles et scientifiques par un dispositif de portfolio.

De façon transversale aux trois axes de formation décrits, le portfolio soutient une démarche d'évaluation formative et d'auto-évaluation visant l'intégration dynamique des apprentissages au regard du profil de compétences. Il est un des outils pédagogiques de la filière au service de l'étudiant·e, favorisant l'articulation entre expérience pratique, méthodologie et théorie scientifique. Il permet des retours formatifs réguliers aux étudiant·es, notamment à l'occasion de rencontres individuelles et en groupe, ce qui permet également de valoriser le travail accompli.

Transversal à l'ensemble des modules, le portfolio fait partie des actes de formation obligatoires. Sa réalisation est une des conditions à l'obtention du diplôme.

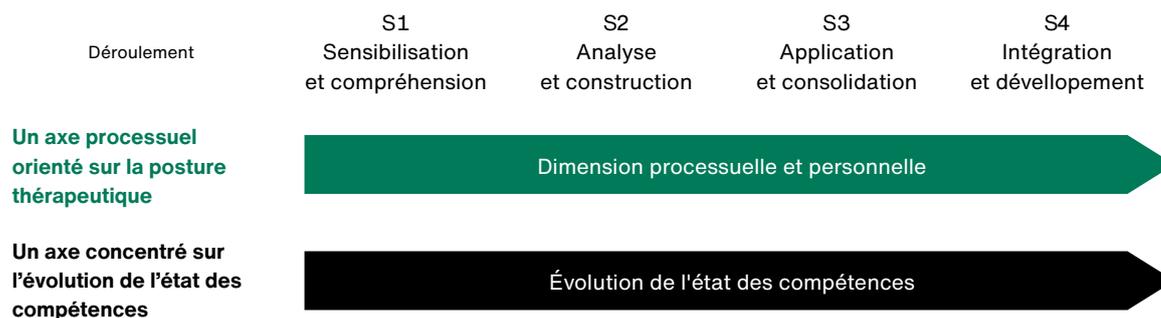
Du côté de l'étudiant·e, documenter ses acquis et compétences tout au long de la formation dans un portfolio, la ou le responsabilise face à l'intégration du profil visé. Elle ou il y aura l'opportunité d'y articuler les multiples apports des études.

Le portfolio est un outil personnel reflétant la propre progression de chaque étudiant·e. Elles et ils peuvent y compiler tous les éléments qu'elles et ils considèrent pertinents à leur formation en y attribuant différents degrés de confidentialité. Il permet également une articulation entre individuel et collectif grâce aux ateliers proposés en petits groupes ou en classe complète.

L'organisation du dispositif de portfolio se construit autour de deux axes, (CF. FIGURE 5) :

- Un axe processuel orienté sur la posture thérapeutique ;
- Un axe concentré sur l'évolution de l'état des compétences.

Figure 5 - Organisation du dispositif du portfolio dans le temps



#### 4.5 Conclusion

Le MSc PM met l'accent sur des modèles pédagogiques favorisant le développement de compétences nécessitant l'intégration interdisciplinaire des ressources et non leur juxtaposition. L'alternance entre approches cliniques et scientifiques ainsi que recherche soutient l'émergence d'une posture professionnelle articulant geste et attitudes spécifiques à la psychomotricité, collaboration ainsi qu'ouverture à l'évolution scientifique et contextuelle. Pour cela, le MSc PM peut s'appuyer sur les liens avec les terrains professionnels, l'association professionnelle et les partenariats au sein du CERIP.

En tant que formation répondant aux critères de niveau Master du nqf.ch-HS, une grande autonomie est demandée aux étudiant·es, notamment dans la participation et la réalisation de projets ainsi que la conduite de mesures en psychomotricité sur le terrain.

Dans les 3 axes constitutifs des études, chaque module est décrit dans une fiche module qui précise les compétences visées, les objectifs pédagogiques, les contenus, leur organisation ainsi que leurs prérequis et les modalités d'évaluation. Les prérequis peuvent concerner le suivi ou la validation d'autres modules. Toutes les étudiant·es doivent atteindre les objectifs fixés par la filière. Les prestations à fournir pour l'obtention du diplôme sont identiques pour toutes et tous.

Lorsque certaines parts d'études sont déjà accomplies et correspondent aux objectifs visés dans un module, elles peuvent être prises en compte par un processus de validation d'acquis qui prend place avant le début des études. Les modalités sont décrites dans des dispositions ad hoc. Aucune validation n'est possible pour le travail de Master.

Lorsqu'un·e étudiant·e n'obtient pas les crédits à un module, elle ou il doit le répéter dès que possible dans le cadre du calendrier académique. Chaque module ne peut être répété qu'une seule fois. Selon les modules,

les répétitions prennent des formes différentes du fait des formats d'enseignement. Est en situation d'échec définitif et est exclu·e de la filière, l'étudiant·e qui :

- a échoué après une seconde tentative à un module pour lequel elle ou il s'est inscrit·e,
- n'a pas obtenu les 120 crédits ECTS du Master prévus dans les délais de 8 semestres maximum.

## 5. La mobilité

La filière peut permettre la mobilité dans le cadre du programme Swiss-European Mobility Program (SEMP) . Les échanges peuvent concerner les étudiant·es ou les enseignant·es. Leur durée est en principe de 1 semestre au maximum. La mobilité peut intégrer la réalisation d'une partie de la formation pratique (projet d'intervention notamment), du travail de Master, ainsi que la participation à des programmes d'université d'été ou des workshops internationaux. Le déroulement des études peut s'en trouver modifié.

## 6. La qualité

La filière de formation en psychomotricité est intégrée dans le système qualité de la HES-SO.

Afin de garantir l'adaptation du dispositif de formation, le travail continu de l'équipe pédagogique s'appuie notamment sur les processus d'évaluation formalisés au niveau romand et genevois auxquels les étudiant·es et les partenaires de la formation sont associé·es.

Le partenariat avec les milieux professionnels permet également d'ajuster le dispositif et les contenus de formation à l'évolution des besoins de la profession et de ses champs d'intervention.

# Annexes 1

## Profil de compétences

- 1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes**
  - A. Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre corps et psychisme au cours de la vie
  - B. Repérer les facteurs neuro-sensori-moteurs, relationnels et sociaux qui influencent l'instrumentation du corps
  - C. Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
  - D. Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
  - E. Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 2. Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes**
  - A. Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
  - B. Evaluer les besoins des usagères ou des usagers, ainsi que planifier et conduire ses interventions en les co-construisant avec l'entourage et le réseau
  - C. Concevoir des actions adaptées à la singularité et à la complexité de chaque situation professionnelle
  - D. Favoriser le développement des ressources psychomotrices des usagères ou des usagers
- 3. Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles**
  - A. Analyser et reconnaître les enjeux et caractéristiques des différents contextes dans lesquels la psychomotricité est présente
  - B. Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
  - C. Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
  - D. Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
- 4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagères ou des usagers**
  - A. Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
  - B. Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles
  - C. Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit
- 5. Intervenir en mobilisant les dimensions de sensorialité, de perception et de communication de sa propre organisation psychomotrice.**

**5. Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique**

- A. Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
- B. Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession
- C. Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires

**6. Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société**

- A. Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques
- B. Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés
- C. Représenter la psychomotricité en tant que spécialiste dans des projets institutionnels, scientifiques ou sociaux

**7. Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés**

- A. Participer au développement de la profession par la diffusion des pratiques fondées et des résultats de l'innovation professionnelle
- B. Sensibiliser, conseiller les personnes bénéficiaires et leur entourage, les partenaires professionnels en matière de psychomotricité à chaque âge
- C. Structurer ses interventions et maîtriser la communication orale ainsi que les différentes formes d'écrits

## Annexes 2

### Bibliographie

- Ajuriaguerra J. de & Bonvalot-Soubiran, G. (1959). Indications et techniques de rééducation psychomotrice en psychiatrie infantile. *La Psychiatrie de l'enfant*, 2, pp. 423-494.
- Albaret, J. (2013). Les troubles psychomoteurs aujourd'hui : entre Ajuriaguerra et la théorie des systèmes dynamiques. *Développements*, 14, 4-12.
- Bullinger, A. (2004). *Le développement sensorimoteur de l'enfant et ses avatars. Un parcours de recherche*. Toulouse : Erès.
- Ciconne, A. (2016). *Apport de la psychomotricité aux autres disciplines et aux autres pratiques*. In Press.
- Damasio, A. (2010). *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Girardier, N. (Dir.), La psychomotricité entre psychanalyse et neurosciences. *Histoire, actualité et perspectives : pour une pensée en mouvement* (pp. 121-132). Paris : In Press.
- Joly, F. (2016). Le développement psychomoteur et les signes précoces de l'autisme. In Joly, F. (Dir.), *L'enfant autiste et son corps. Une approche psychomotrice de l'autisme infantile*. (pp. 153-184). Paris : In Press
- Latour, A.-M. (2016). Construire les perceptions. In Joly, F. (Dir.), *L'enfant autiste et son corps. Une approche psychomotrice de l'autisme infantile*. (pp. 93-110). Paris : In Press.
- Magistretti P. & Ansermet F. (Eds). (2010). *Neurosciences et psychanalyse*. Odile Jacob : Paris.
- Paggetti, M. (2022). Sur le terrain de la psychomotricité : Forcer le trait pour rendre compte des discrets ajustements du corps. *Éducation Permanente*, 230, 145-153.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Vygotski, L. (1997). *Pensée et Langage*. Paris : La Dispute.
- Wallon, H. (1984). *L'Enfant turbulent*. Paris : PUF-Quadrige.

